

libéraux avaient institué plusieurs commissions de la politique de défense. Qu'ils se souviennent de la polémique à propos de Petawawa; le gouvernement avait permis qu'une commission enquête sur l'affaire, une commission royale et un comité de la Chambre. Il a institué les deux, monsieur l'Orateur, mais nos vis-à-vis qui les avaient réclamés avec tant d'insistance, à cette époque, résistent depuis cinq ans à toute tentative faite en vue de se renseigner sur la politique de défense nationale, à l'institution d'un petit comité qui pourrait citer des témoins et des spécialistes, ils y résistent à un moment où la situation est beaucoup plus confuse, où il est beaucoup plus difficile de comprendre la politique du gouvernement qu'avant 1957. Toutefois, disons-le carrément, nous n'avons pas été autorisés à nous renseigner efficacement.

Néanmoins, monsieur l'Orateur, l'opposition a le devoir de faire tout ce qu'elle peut pour se renseigner, pour connaître la vérité sur la politique de défense et nous le ferons. Cette obligation est d'autant plus impérieuse que le manque de décision, la confusion et l'indécision du gouvernement se révèle une fois de plus au grand jour. Le désaccord qui existait entre le ministre de la Défense nationale, le premier ministre et le secrétaire d'État aux affaires extérieures est devenu public. Il existe des divergences dans l'appréciation des faits entre le gouvernement canadien et le gouvernement américain.

Monsieur l'Orateur, si le gouvernement avait fait preuve d'esprit de décision et d'initiative, n'aurait-il pas été possible d'éviter ces divergences officielles entre le gouvernement des États-Unis et le gouvernement canadien sur les données de notre défense nationale et de la politique conjointe de défense continentale? On peut y voir la manifestation la plus déplorable et la plus dangereuse du manque d'esprit de décision et de la confusion qui ont marqué les cinq années d'existence du gouvernement actuel. C'est cette confusion, cette indécision qui a poussé—à tort peut-être—le département d'État de nos alliés pour la défense continentale à publier un communiqué réfutant les affirmations que le premier ministre avait faites à la Chambre.

Un gouvernement qui se serait montré moins maladroit dans nos rapports avec notre voisin ne nous aurait jamais placés dans une situation pareille. Et voilà que le premier ministre dit que les faits sont tels qu'il les a exposés. Quant à lui, il n'existe aucun malentendu. Tout est parfait: il a exposé les faits tels qu'ils étaient. Si les faits, en l'occurrence, étaient tels que le premier ministre les a exposés à la Chambre, comment expliquer que

non seulement le département d'État américain mais aussi le ministre de la Défense nationale du Canada y aient trouvé à redire, au point où le ministre a cru devoir démissionner? Où trouver exemple plus saisissant de la confusion qui règne au sein du cabinet, confusion qui se propage au Parlement et à tout le pays?

Ce qui nous préoccupe de ce côté-ci, c'est d'obtenir les faits, de connaître la vérité, avant que les efforts du gouvernement en vue de dissimuler les faits et de cacher la vérité ne finissent par empoisonner les relations qui existent entre nous et notre plus proche voisin. Le résultat le plus dangereux et le plus néfaste de l'indécision, des atermoiements et de la confusion du gouvernement en matière de défense, c'est la détérioration qu'en ont subie nos rapports avec nos alliés de l'OTAN.

Quand le premier ministre parle de l'opportunité pour un des membres d'une coalition de consulter les autres parties avant de recourir à un mode d'action qui puisse avoir des répercussions sur les autres membres, surtout si ce membre s'appelle les États-Unis, nous, de côté-ci de la Chambre, sommes d'accord avec lui. Voilà des années que nous tenons semblables propos. Il n'y a pas de doutes là-dessus, mais si le premier ministre est si susceptible sur ce point, il aurait dû y songer à deux fois avant de prendre la parole dans cette enceinte et de divulguer des négociations tout à fait confidentielles, des négociations qui sont apparemment si secrètes et si importantes qu'il nous est impossible de faire dire par le gouvernement actuel, comme nous l'avons tenté même aujourd'hui, quel ministère du gouvernement canadien les dirige.

Nous avons là une nouvelle preuve du genre de direction qu'a obtenue la présente législature de tout le pays. Maintenant le premier ministre vient nous dire: «En dépit du ministre de la Défense nationale, en dépit de la controverse au sujet de l'obligation où nous sommes de tenir nos engagements, nous ne sommes pas obligés d'agir, car le Conseil de l'OTAN doit se réunir en mai et nous lui laisserons le soin de nous conseiller en la matière, de nous indiquer les changements qu'il y aurait lieu d'apporter à notre politique de défense.»

Ce n'est qu'une autre excuse pour retarder la décision. Comme l'a déclaré le ministre de la Défense nationale, il est temps de prendre une décision. Le premier ministre a dit: «Non, non, nous ne prendrons pas de décision, parce que le Conseil de l'OTAN va se réunir ici en mai et qu'il y a eu une conférence à Nassau en décembre où on a débattu cette question; attendons donc un peu pour voir